

Perte du statut actif de tous les policiers, manque de considération et perte de sens du métier :

malgré la sommation des syndicats pour négocier, RIEN NE CHANGE au ministère de l'Intérieur !

Chers collègues,

Le 2 octobre dernier, 27.000 policiers de tous corps et de tous grades, personnels administratifs, techniques et scientifiques se sont mobilisés pour manifester leur colère et leur mal-être face à la perte de sens d'un métier trop décrié, aux conditions de travail déplorables et toujours moins sûres, aux violences subies, à une vague de suicides inacceptable, au manque flagrant de reconnaissance et à la perte du statut de policier actif, remis en cause par le projet de réforme des retraites.

Une réaction de nos autorités, concrétisée à la hauteur du malaise de la profession, était attendue.

Hélas, en dépit des promesses ministérielles reçues le 18 octobre dernier, Christophe CASTANER a confirmé les préconisations du rapport du haut commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul DELEVOYE, qui souhaite exclure d'emblée tous les policiers d'une quelconque bonification équivalente à celle du 1/5^{ème}, avant de déterminer quels seront ceux qui pourront prétendre à un nouveau dispositif de départ anticipé selon les postes "dangereux" qu'ils auraient occupés pendant 27 ans...

Notre ministre a en effet déclaré (dimanche 17 novembre - *le grand rendez-vous* - Europe1) que pour concevoir la retraite des policiers, "**la dangerosité sera la bonne réponse**", avec "**des fonctions dangereuses que nous sommes en train d'identifier avec la parité syndicale**".

Il s'agit d'une curieuse affirmation de la part de notre ministre Christophe CASTANER : **à notre connaissance, aucun syndicat de policiers ne travaille à déterminer ces fameuses fonctions dangereuses** pour trier "vrais et faux actifs", **tous refusant cette approche** et considérant que la dangerosité est inhérente au métier de policier, qui reste "flic" H24 et potentiellement confronté au risque léthal en service comme hors service, sur le terrain comme au bureau.

Mais il est surtout **inadmissible** d'apprendre ce refus du maintien de notre statut spécial pour le régime de retraite par cette **communication en dehors de tout dialogue social**...

Prenant acte de cette future perte du statut de policier actif, les organisations syndicales de la Police ne pouvaient rester sans réagir quand, dans le même temps, les pensions militaires dont jouissent les gendarmes resteraient préservées.

Ainsi, **à l'initiative de nos partenaires de la CFE CGC (ALLIANCE- Synergie officiers - SNAPATSI) et de l'UNSA Police**, une **dernière sommation** a été lancée le 19 novembre aux plus hautes autorités qui ignorent les attentes légitimes des policiers.

Le SICP a soutenu cet appel aux négociations, au contraire du SCPN, pourtant associé à la rédaction du communiqué, qui s'est finalement désolidarisé.

Le mot d'ordre du 19 novembre était très clair : à moins d'engager des négociations préalables, il est demandé aux policiers **le 5 décembre prochain, de 10H à 15H**, de procéder à diverses actions symboliques : rassemblement devant les commissariats, intervention des patrouilles uniquement en cas d'urgence, absence de verbalisation, grève du zèle par des contrôles renforcés aux aéroports etc.

Tous les syndicats policiers étaient invités à relayer cet ultimatum et, dès le lendemain, UNITE Police SGP-FO s'associait, contrairement au SCSJ (CFDT) à ce jour.

Que s'est-il passé depuis cet appel, concernant notamment notre revendication de maintien de notre régime actuel de retraite et notre rejet de toute approche missionnelle selon les fonctions exercées qui imposerait d'établir une distinction ubuesque parmi les policiers ? Est-il enfin reconnu que tout effectif de police met potentiellement sa vie en danger au cours de sa carrière et qu'il est inconcevable de différencier ceux qui seraient les seuls à exercer au quotidien des missions considérées comme réellement dangereuses et ayant exclusivement droit au départ anticipé ?

La réponse est évidente : **à ce jour, il n'y a rien d'autre que le maintien du cap annoncé !**

Une réunion a été organisée le 20 novembre avec l'adjointe de J-P. Delevoye, assistée de messieurs les Secrétaire Général, DGPN et DRCPN, présents en raison de l'appel au black-out lancé la veille.

Il s'agissait de nous expliquer qu'il n'y avait pas le choix, que notre régime spécifique de retraite disparaissait dans le cadre d'un régime universel qui veillerait à préserver ceux dont la dangerosité du métier serait reconnue par l'administration, en comptant sur les syndicats pour les aider à cette tâche ardue d'identification des dites fonctions... Comme s'il était normal d'inviter les représentants syndicaux à participer aux travaux pour déterminer parmi leurs collègues qui, lors du départ en retraite, serait à considérer comme un "faux actif" pour l'exclure d'un régime de pension plus favorable...

Cette approche missionnelle est un casus belli et la réunion se concluait par un renvoi à de nouvelles discussions... mi-décembre.

Il ne s'agit plus de simples carences de communication ou de manque de considération. A force de trop ignorer et de mépriser la parité syndicale, l'administration devra subir une étape conflictuelle le 5 décembre qu'elle s'inflige par son refus du dialogue social.

Le SICP a obtenu une audience le 21 novembre avec le Secrétaire d'Etat Laurent NUÑEZ. Si nous avons pu constater qu'il comprenait notre position, pour autant, il ne nous a pas donné de garantie sur le maintien de notre statut puisqu'il privilégie une stratégie d'approche la plus large possible de l'exercice de missions dangereuses, en escomptant que le nombre des policiers exclus soit faible.

Nous refusons de participer à cette opération d'exclusion des policiers "faussement actifs", les commissaires (en centrale, mission de soutien, RH, état major etc) figurant sans nul doute au premier rang des futurs "perdants" sacrifiés pour le bien commun...

Nos deux ministres ont rencontré lundi dernier les quatre syndicats à l'initiative de l'ultimatum lors d'un entretien aussi cordial que vain puisqu'ils ne peuvent rien faire évoluer en l'état, par crainte de demandes reconventionnelles des autres corporations...

Nous soutenons donc, par solidarité et en responsabilité, l'appel au "black-out" qui a été lancé.

Notre responsabilité syndicale est en effet de s'associer aux organisations qui refusent que le statut d'actif de tout policier soit, de fait, abrogé sans avoir leur mot à dire.

Il est de notre responsabilité de nous mobiliser pour vous défendre collectivement, par des **actions symboliques fortes**, sans menacer bien sûr les dispositifs de MO prévus et le fonctionnement des services.

Nous restons tous des policiers républicains qui ne cherchent aucunement à participer à une "convergence des luttes" comme certains nous en soupçonneraient mais seulement à préserver la spécificité du métier de policier.

Nous espérons bien sûr que la simple annonce de l'ultimatum suffise à réellement entamer avant le 5 décembre les indispensables discussions qui se faisaient attendre. Les réponses actuelles nous dissuadent d'attendre.

Nous considérons ainsi qu'il est temps d'engager des actions fortes car il semblerait que le rapport de forces constitue le seul mode de dialogue susceptible de faire évoluer favorablement des demandes jusqu'ici ignorées alors qu'elles ont été portées calmement, dans le respect des lois et règlements, par 27.000 policiers mobilisés, et cela sans avoir provoqué la moindre réaction gouvernementale.

Nous ne donnons aucun mot d'ordre bien sûr pour les 5 heures d'actions symboliques du 5 décembre, conscients qu'il est peu compatible avec les responsabilités d'un chef de service en exercice d'inciter à la réduction de l'activité de ses effectifs.

Nous comptons néanmoins sur votre compréhension vis-à-vis de ceux de vos personnels de tous grades qui décideraient de participer à ces actions puisque nos autorités sont restées sourdes à ce dernier cri d'alerte.

Notre objectif commun est de parvenir à la préservation de nos spécificités de policiers, préservation que nous n'obtiendrons visiblement pas, sauf à malheureusement mettre en œuvre des actions fortes qui inciteront les plus hautes autorités à réfléchir au moyen de faire enfin droit à nos demandes.

Olivier BOISTEAUX,
Président du SICP

Jean-Paul MEGRET et Mickaël TREHEN,
Secrétaires nationaux